

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 AVRIL 2026

Rapport financier 2025

Table des matières

Préambule	1
I Fonctionnement financier de la FFH	2
I.1 Organisation comptable	2
I.2 Trésorerie	3
I.3 Budgets.....	4
II Situation de la Fédération durant l'exercice écoulé	4
II.1 Faits marquants de l'année 2025.....	4
II.2 Exposé sur les résultats	5
II.2.1 Le résultat fédéral.....	5
II.2.2 Explication générale.....	6
II.2.3 Présentation comptable du Résultat.....	7
II.3 Exposé sur le bilan	8
II.3.1 ACTIF.....	8
II.3.2 PASSIF.....	8
III Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)	9
IV Perspectives	9
V Evènements survenus depuis la clôture	10
VI Proposition d'affectation du résultat.....	10
VII Couverture des besoins de Trésorerie	10
VIII Conclusion générale sur l'exercice comptable	11

Préambule

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Fédération, il doit être rendu compte à l'Assemblée générale de la situation et de l'activité budgétaire de notre Fédération durant l'exercice 2025 et les comptes annuels doivent être soumis à votre approbation.

Les comptes annuels, qui vous ont été transmis, ont été établis dans le respect des principes comptables en vigueur, en intégrant les évolutions relatives au changement de réglementation comptable applicable aux entités tenues d'établir des comptes annuels à compter de 2025 (règlement 2022-06) ainsi que la réglementation comptable sectorielle applicable aux comptes annuels aux associations (règlement ANC n° 2018-06).

I Fonctionnement financier de la FFH

I.1 Organisation comptable

Le service comptait cinq personnes début 2025. En cours d'année, le départ d'une salariée en congé maternité met en difficulté le service comptabilité ; il est alors décidé d'embaucher une personne en CDD. Le recrutement est compliqué car les profils adéquats manquent sur le marché. Après plusieurs tentatives infructueuses, il est fait appel au service d'un cabinet de recrutement qui nous permet de trouver le bon profil. Mme Malthet, directrice du service comptable n'a pas pu pleinement s'appuyer pendant cet exercice sur une équipe complète pour remplir ses missions, néanmoins, le travail et l'implication du service comptable ont permis de sortir les comptes annuels dans le délai prévu, sous la supervision de la Trésorière Générale.

Le service comptable est placé sous la responsabilité de Jean Romain Sintes, arrivé en octobre 2025, en tant que Directeur Général Adjoint. Il est aidé dans ses missions par Christophe Carayon, Directeur Technique National Adjoint.

Le déploiement d'un outil de gestion et suivi des notes de frais permet des remboursements rapides et sécurisés pour les salariés et les bénévoles.

La gestion de la paie est toujours sous-traitée.

Avec notre partenaire bancaire, la Société Générale, les excédents de trésorerie sont placés sur des comptes à termes et des comptes sur livret.

Différents chantiers sont en cours.

La dématérialisation des workflows de validation des devis et bon de commandes est à l'étude. Cela devrait permettre une gestion plus fluide des factures fournisseurs et sécuriser les dépenses fédérales.

Pour répondre aux exigences légales, un outil de facturation électronique certifiée va être déployé. Un module d'automatisation des règlements a été mis en place fin 2025.

Les cartes bancaires fédérales vont être progressivement supprimées et remplacées par des cartes bancaires à débit très différé dont les flux seront directement prélevés sur les comptes des possesseurs de cartes. Le débit différé permettra à chacun, grâce à l'outil des notes de frais, de renseigner ses justificatifs et d'être remboursé des frais engagés avant d'être débité sur son compte.

Le manuel des modes opératoires réalisé en novembre 23, va être mis à jour et diffusé afin de pouvoir déployer le workflow d'engagement des dépenses.

I.2 Trésorerie

La Fédération a des ressources provenant essentiellement de subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et de partenariats/mécénats provenant d'entreprises.

Ces ressources parviennent à la Fédération de manière irrégulière en cours d'année alors que les dépenses sont plus lissées dans le temps.

Les premiers fonds de l'ANS ont été versés le 17 mars 25 et plusieurs avenants matériel et hiver ayant été ajoutés aux conventions de base, la trésorerie de la Fédération n'a souffert d'aucune difficulté, les partenaires et les mécènes ayant également tenu leurs engagements.

Une analyse de la trésorerie en fin d'année en retraitant les écritures comptables de fin d'exercice permet de déterminer la trésorerie nette hors provisions pour risques. La trésorerie nette en intégrant les provisions pour risques permet d'avoir une vision de la situation de la trésorerie plus proche d'un fonctionnement courant.

(en k€)	31/12/23	31/12/24	31/12/25
<i>Trésorerie</i>	3 020	3 906	4 595
<i>Créances clients nettes de dépréciations</i>	1 337	1 227	1 089
<i>Autres créances nettes de dépréciations</i>	637	635	767
<i>Avances versées sur commande en cours</i>	310	7	0
<i>Charges CONSTATEES d'avance</i>	518	169	257
<i>Dettes</i>	- 3 135	- 4 069	- 3 746
<i>Produits constatés d'avance</i>	- 2 161	- 840	- 915
<i>Fonds dédiés / subventions</i>	- 152	- 326	- 998
<i>Fonds reportés sur legs</i>	-312	0	0
TRESO NETTE hors prov/risques	62	709	1 049
<i>Provision Risque prud'hommes</i>	0	0	- 60
<i>Provision risque Urssaf</i>	0	-157	- 264
TRESO NETTE à MT avec prov	62	552	725

Depuis 2024, La FFH dégage des résultats excédentaires.

Ces bénéfices sont le fruit des efforts mis en place et des process déployés permettant un suivi budgétaire plus fin. Cela permet la consolidation des fonds propres de la Fédération et de sa trésorerie.

En 2025, la FFH n'a pas eu recours au découvert bancaire.

La FFH reste cependant vigilante quant à son besoin de fonds de roulement et privilégiera le recours à l'emprunt plutôt que l'autofinancement des investissements.

I.3 Budgets

Les budgets sont établis annuellement et classés en trois grandes rubriques :

- Fonctionnement Fédéral ;
- Sport dont une partie est financée par l'ANS et une partie est financée par les Fonds Fédéraux ;
- La Résidence Internationale de Paris (RIP).

Pour ce qui concerne le Fonctionnement et la RIP, les budgets sont établis par le Directeur Général Adjoint et le service Comptabilité en collaboration avec la Trésorière Générale, d'après les résultats de l'exercice précédent et après consultation des responsables des budgets concernés. Pour ce qui concerne le Sport, les budgets prévisionnels sont établis par le DTN et ses adjoints. Les éléments ainsi obtenus sont ensuite regroupés par la Comptabilité et présentés en cellule budgétaire puis en Comité Directeur.

Des éléments de suivi des dépenses ou des recettes ont été régulièrement présentés à la cellule budgétaire, en Bureau Directeur et en Comité Directeur. Un réel suivi analytique de la situation de la Fédération a été initié.

II Situation de la Fédération durant l'exercice écoulé

II.1 Faits marquants de l'année 2025

L'année 2025 est une année post Jeux Paralympiques. Les aides financières institutionnelles et partenariales ont diminué par rapport à l'année précédente, néanmoins, le niveau de contribution reste important.

Différentes manifestations ont pu se dérouler : World série natation – HOP - All Star Games ainsi que les Journées Nationales Handisport à Poitiers.

Le soutien financier de l'Etat (Agence Nationale du Sport - ANS), des collectivités locales concernées et de plusieurs partenaires a été essentiel pour la tenue de ces événements. Nous les en remercions très sincèrement.

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Paralympiques d'hiver, l'ANS a augmenté ses subventions dédiées à la Performance pour les Sports d'hiver.

La Résidence Internationale de Paris (RIP) a retrouvé un rythme de croisière avec un taux de remplissage en phase avec ce qui était prévu. Ceci a permis à la RIP d'honorer les loyers dus à la Fédération.

La RIP dégage un résultat lui permettant d'honorer sereinement son plan de redressement et reconstituer ses fonds propres ; la tenue régulière de comités de suivi nous permet de prendre connaissance et de suivre le réalisé budgétaire de notre filiale.

Contrôle Urssaf.

Suite à un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2021 et 2022, la Fédération a été notifiée d'un redressement portant sur les taxes versement de transport. La Fédération a engagé une procédure de conciliation devant le conseil de conciliation de l'URSSAF qui n'a pas été suivi d'effet.

Nous avons donc engagé un recours devant le pôle social du TJ de Paris pour contester ce redressement. Le risque est entièrement provisionné dans les comptes. Il a également été décidé de provisionner un potentiel risque portant sur les exercices 2023,2024 et 2025 qui n'ont pas fait l'objet de contrôle.

II.2 Exposé sur les résultats

II.2.1 Le résultat fédéral

(En €)	Réalisé Définitif 2025	Budget Prévisionnel 2025	Ecart
RECETTES			
FEDERAL			
Licences (y.c. plan relance)	1 258 269	1 200 000	+ 58 269
Partenariats SL et NL	3 107 048	3 715 667	- 608 619
Sensibilisations	112 680	300 000	- 187 320
Autres dont recettes ANS vidéos	626 064	479 300	+ 146 764
Subventions	512 222	645 250	- 133 028
RECETTES FEDERALES	5 616 283	6 340 217	- 723 934
SPORT			
Subventions Contrat de dev	902 305	860 000	+ 42 305
Subventions Contrat de Perf	6 030 922	4 750 000	+ 1 280 922
Avenant Hiver	1 021 000	1 000 000	+ 21 000
Recettes propres Actions Sport	939 387	600 000	+ 339 387
Grands événements N et I	550 803	847 500	- 296 697
Reprise Fonds Dédiés ANS	64 493	64 493	-
Con pro PAIF Aide Perso SRAV	1 620 171	1 455 000	+ 165 171
RECETTES SPORT	11 129 080	9 576 993	1 552 087
TOTAL RECETTES	16 745 363	15 917 210	828 153
DÉPENSES			
FEDERAL			
Administration générale	- 1 290 627	- 1 246 520	- 44 107
Com et autres (vidéos ANS)	- 276 794	- 185 700	- 91 094
Marketing	- 547 893	- 650 000	+ 102 107
Système Information	- 145 804	- 146 861	+ 1 057
Sportif et Médical	- 16 352	- 121 996	+ 105 644
Dépenses Fédéral	- 2 277 470	- 2 351 077	+ 73 607
SPORT			
Contrat de Développement	- 1 569 176	- 1 559 000	- 10 176
Contrat de Performance	- 7 133 860	- 5 556 120	- 1 577 740
Avenant Hiver	- 687 010	- 1 000 000	+ 312 990
Grands Evénements N et I	- 1 183 566	- 998 557	- 185 009
Transversal + ANS Autres	- 1 182 665	- 1 056 000	- 126 665
DEPENSES SPORT	- 11 756 277	- 10 179 677	- 1 576 600
TOTAL DEPENSES	- 14 033 747	- 12 530 754	- 1 502 993

Salaires Fédé (admin + sport)	- 2 590 512	- 3 157 897	567 385
HANDIFIX			
Handifix recettes	62 289	71 500	- 9 211
Handifix dépenses	- 69 880	- 63 535	- 6 345
TOTAL Handifix	- 7 591	7 965	- 15 556
RIP			
Gestion RIP recettes	569 669	441 259	+ 128 410
Gestion RIP dépenses	- 651 247	- 574 315	- 76 932
Résultat RIP	- 81 579	- 133 056	+ 51 477
RECETTES FFH	17 377 321	16 429 969	+ 947 352
DÉPENSES FFH	- 14 754 874	- 13 168 604	- 1 586 271
SALAIRES	- 2 590 512	- 3 157 897	+ 567 385
FFH Résultat	31 935	103 469	- 71 534

II.2.2 Explication générale

L'année 2025 est une année post Jeux Paralympiques d'été mais également une année de préparation des Jeux Paralympiques d'hiver. Le secteur performance a donc été principalement actif sur les sports d'hiver.

Différents évènements sportifs ont eu lieu : HOP, World série natation, All Star Game ainsi que l'organisation des Journées Nationales Handisport.

On constate un décrochage des recettes privées par rapport au budget, lié au ralentissement de l'engagement des partenaires post Paris 2024. Néanmoins, l'ANS a versé des compléments de subvention dans le cadre de la préparation de MICO 2026 qui ont permis de préparer sereinement les Jeux paralympiques d'hiver.

Les dépenses de fonctionnement sont bien contrôlées, les dépassements budgétaires sont liés à des recettes complémentaires (ex : Vidéo ANS).

Contributions volontaires

Pour mémoire, le bénévolat représente une valeur de 791k€ dans les comptes 2025 et la mise à disposition d'équipements et services s'élève quant à elle à 630k€

Le rôle des bénévoles est majeur dans le fonctionnement de la Fédération et il mérite d'être souligné et remercié.

De la même manière, la mise à disposition d'équipements est un avantage non négligeable.

II.2.3 Présentation comptable du Résultat

RÉSULTAT (en €)	Exercice 2025 (ANC 2022-06)	Exercice 2024 (ANC 2022-06)	Exercice 2024 (ANC 2018-06)
<i>Produits d'exploitation</i>	16 600 676	20 658 712	19 818 346
<i>Charges d'exploitation</i>	16 597 456	20 297 472	19 587 316
Résultat d'exploitation	3 220	361 240	231 030
<i>Produits financiers</i>	54 724	74 374	74 374
<i>Charges financières</i>	13 258	17 376	17 376
Résultat financier	41 466	56 998	56 998
RÉSULTAT COURANT	44 686	418 238	288 028
<i>Produits exceptionnels</i>	-	0	840 366
<i>Charges exceptionnelles</i>	-	0	710 156
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	0	130 210
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	12 751	47 096	47 096
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 935	371 142	371 142

Ce tableau présente le compte de résultat 2025 comparé au compte de résultat 2024 tel qu'il a été approuvé par l'AG de la FFH (Norme comptable ANC 2018-06) et également comparé au compte de résultat 2024 présenté selon la nouvelle norme comptable ANC 2022-06, dont la principale modification a consisté à remonter en exploitation, les produits et charges exceptionnelles.

Ce tableau permet de mesurer l'évolution de la situation sur deux points :

- le **résultat de l'exercice**, est **positif de 32k€** mais en recul vs 2024 qui était une année exceptionnelle suite à la tenue des Jeux Paralympiques de Paris 2024.
- le **résultat d'exploitation** est positif, à hauteur de 3K€

Les dépenses sont bien maîtrisées, ce qui permet de gérer au mieux les engagements de la Fédération.

II.3 Exposé sur le bilan

II.3.1 ACTIF

ACTIF (en €)	Net 2025	Net 2024	Ecart
Immobilisations corp et incorp	3 438 291	3 718 886	- 280 595
-Immobilisations financières	12 264	7 860	+ 4 404
Sous total I	3 450 555	3 726 746	- 276 191
Stock et en-cours	12 373	71 428	- 59 055
Créances	1 856 410	1 869 167	- 12 757
Valeurs mobilières	3 639 247	2 906 414	+ 732 833
Disponibilités	955 473	999 391	- 43 918
Charges constatées d'avance	257 351	169 378	+ 87 973
Sous total II	6 720 854	6 015 778	+ 705 076
TOTAL ACTIF	10 171 409	9 742 524	+ 428 885

Le poste Immobilisations corporelles et incorporelles nettes poursuit sa décroissance, avec un amortissement de l'immeuble et du matériel pour 531K€.

La trésorerie (VMP + disponibilités) est plus importante fin 2025 que fin 2024, notamment car une partie des subventions reçues n'a pas été consommée et a été saisie en fonds dédiés.

Les créances nettes de dépréciation fin 2025 sont équivalentes à celle fin 2024.

II.3.2 PASSIF

PASSIF (en €)	Net 2025	Net 2024	Ecart
Fonds propres	2 998 945	2 967 011	+ 31 934
Subventions d'investissement	1 188 534	1 383 090	- 194 556
Sous total I	4 187 479	4 350 101	- 162 622
Sous total II Fonds dédiés	998 554	325 993	+ 672 561
Sous total III Provisions	323 985	156 984	+ 167 001
Divers dettes	3 746 528	4 069 134	- 322 606
Produits constatés d'avance	914 863	840 312	+ 74 551
Sous total IV Dettes	4 661 391	4 909 446	- 248 055
TOTAL PASSIF	10 171 409	9 742 524	+ 428 885

Les fonds propres à fin 2025 intègrent le résultat excédentaire de l'exercice 2025 pour 32k€

Les subventions d'investissement sont en baisse de 195k€ du fait des amortissements de l'année.

Les fonds dédiés au 31/12/24 soit 325k€ ont été repris car réalisés sur l'exercice 2025 ; au 31/12/25 de nouveaux fonds dédiés ont été constitués pour 998k€ correspondant à des actions restant à réaliser sur des conventions ANS 2025 pour 874k€ et sur des contrats de partenariats pour 124k€.

Une provision a été constituée en 2025 pour 160k€ afin de couvrir le risque URSSAF sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Une provision de 60K€ est également constituée pour couvrir le risque de litige prud'homal.

La FFH est peu endettée, il reste un emprunt en cours de remboursement, soit 244k€ au 31/12/25.

III Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)

Depuis le jugement de redressement judiciaire du 17 mars 23, la RIP a poursuivi son exploitation. L'exercice 2025 se solde par un résultat prévisionnel bénéficiaire de 630k€
Le redressement de l'activité de la RIP se poursuit grâce au bon travail des équipes en place.
La RIP a honoré ses loyers vis-à-vis de la Fédération et a honoré l'échéance du plan de redressement sur 2025.
Le budget prévisionnel 2026 a été établi sur des bases plus prudentes.

Les travaux d'aménagement et d'embellissement prévus n'ont pas encore été engagés et on s'aperçoit que les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'immeuble n'ont pas été suffisamment réalisés, ce qui doit conduire la Fédération à investir dans l'immeuble lors des prochaines années en tant que propriétaire.

Un comité de suivi mensuel a été mis en place avec des représentants de la Fédération, de SERGIC et de la RIP.

En 2025, les comptes FFH comprennent une reprise de dépréciation du compte RIP (avant RJ) de 85 k€ correspondant à deux échéances du remboursement.

IV Perspectives

Contexte

L'année 2026 est une année paralympique.

Une stabilisation des recettes issues du partenariat est attendue avec la structuration d'un service marketing performant.

Une campagne de dons grand public va être mise en place pour multiplier nos sources de revenus.

Comme les années précédentes, la maîtrise des dépenses de fonctionnement doit être poursuivie en 2025. Vu les montants en jeu, il convient de travailler sur les contreparties des partenariats afin qu'elles soient alignées avec les objectifs de la FFH et permettent de contribuer au bon fonctionnement de la Fédération, de ses services et de ses commissions, pour la promotion du sport compétition et loisirs pour les personnes en situation de handicap physique et sensoriel.

Enfin, la situation financière de la RIP s'améliore, mais la mise en œuvre du plan de reprise doit être régulièrement contrôlée. La réalisation des travaux d'aménagement prévu par l'exploitant est aussi importante pour conforter le taux de remplissage et le chiffre d'affaires de la résidence.

Le maintien en bon état de fonctionnement de l'immeuble nécessite que le propriétaire investisse plus que ce qu'il a pu faire dans le passé. Des travaux importants sont à prévoir qui nécessitent l'obtention d'un nouveau prêt auprès de notre partenaire financier. Ces dépenses pourront être immobilisées comptablement.

V Événements survenus depuis la clôture

Les Jeux Paralympiques d'hiver se sont déroulés du 6 au 15 mars 2026 à Milan Cortina. Ils contribuent à la réalisation des fonds dédiés au 31/12/2025 ;

VI Proposition d'affectation du résultat

Les comptes 2025 (bilan, compte de résultat et annexes) vous seront soumis pour approbation après lecture du rapport de Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux Comptes de notre Fédération.

Il vous sera proposé d'affecter le résultat 2025 excédentaire de l'exercice de 31 935 € pour en report à nouveau.

Après cette affectation, nos fonds propres hors subventions d'investissement restant à rapporter au compte de résultat, s'élevant à 2 998 945 €, seront décomposés comme suit :

- le fonds associatif sans droit de reprise : 2 500 000 €
- le report à nouveau passerait à 498 945 €

VII Couverture des besoins de Trésorerie

Il n'a pas été nécessaire de faire usage d'une facilité de trésorerie au cours de l'année 2025, les services de la Fédération ayant tout mis en œuvre pour récupérer les sommes attendues et le planning des dépenses ayant été maîtrisé. Néanmoins, il est convenu que cette facilité de caisse puisse être activée.

Par ailleurs, il a été voté lors des Assemblées Générales d'avril 24 et d'avril 2025 la possibilité de souscrire des emprunts pour financer les travaux propriétaire de l'immeuble et la réalisation du logiciel de gestion des licences développé en interne.

Le financement du logiciel de prise de licences n'a finalement pas fait l'objet d'une demande de prêt. Concernant les travaux de l'immeuble, un dossier d'emprunt est en cours de constitution pour financer les travaux

Le montant qui a été proposé à l'Assemblée Générale est un montant maximum de prêts, le montant exact dépendant des analyses plus précises sur les besoins de la Fédération.

Le montant maximum sera de 1 000k€ pour les travaux propriétaire de l'immeuble.

VIII Conclusion générale sur l'exercice comptable

De manière récurrente la recherche de financement et la maîtrise des dépenses restent un enjeu majeur pour la Fédération.

La ressource récurrente des licences est à un niveau trop faible par rapport aux besoins de la Fédération pour garantir la pérennité des activités. Il est donc important de sécuriser l'apport de partenaires.

Une nouvelle organisation des équipes se chargeant de l'événementiel a été effectuée, ces salariés travaillent en plus étroite collaboration avec le service financier afin de maîtriser au maximum cet aspect.

De manière générale, il faut souligner une évolution très notable dans la circulation de l'information et la co-construction des budgets entre les équipes de la DTN et celle de la Comptabilité.

Fait à Paris, le 25 mars 2026

Nadette TASSART
Trésorière Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a diagonal line extending upwards and to the right.